

15 AVR. 2010

Désaffiché le

CONSEIL MUNICIPAL
RÉUNION DU 1^{er} Avril 2010

PROCES VERBAL

Présents : LUCAS - LOPES - HENAFF - LAMANDÉ - DANIEL - LE BRIS - PETIBON - JEFFROY - LE BERRE - PHILIPPE - LE BRIGANT - MORINIERE - GUEHL - LE GALL (arrivée à 18h54) - DAGORN - LE BIHAN - CADIOU - SUC.

Procuration : BIANNIC (procuration à PETIBON) - FOURNIS (procuration à LUCAS) - PERES-RAVOUX donne procuration à LE BERRE

Secrétaire de séance : MORINIERE

Le procès verbal de la séance du 11 mars 2010 est adopté à l'unanimité.

✓ **Budget primitif 2010 (budget principal et budget annexes).**

M. LOPES précise que le budget primitif comprend les « restes à réaliser 2009 » et les propositions nouvelles 2010.

M. LOPES attire l'attention sur les comptes suivants :

Section de fonctionnement :

- Chapitre 011 : pour un montant de 824 670€ le fonctionnement de l'espace culturel est pris en charge sur ce chapitre.
- L'article 6188 prévoyait le coût de ramassage des algues vertes : le budget primitif 2010 ne contient pas de dépenses pour cette opération. L'État devrait financer, les intentions des pouvoirs publics sur ce dossier ne sont pas encore totalement clarifiées.
- Une nouvelle dépense à l'article 617 : une somme de 45 000€ pour l'aménagement foncier.
- Le chapitre 012 (2 106 700€) retrace les frais de personnel.
- Les charges financières sont inscrites pour 124 000€
- Une dotation - provision de 50 000€ est prévue au compte 6875 pour couvrir les éventuelles charges liées aux contentieux.

Le total des dépenses s'élève à 4 016 186.36€.

Les recettes par chapitre sont les suivantes :

- 013 atténuations de charges (80 000 €). 70 produits des services du domaine et ventes divers (428 000€)
- 73 impôts et taxes (1 721 531€)

- 74 dotations, subventions et participations (1 571 104€)
- 75 Produits de gestion courante (74 000€)
- 77 produits exceptionnels (4 000€)

Le total des recettes réelles s'élève à 3 879 435€. Le résultat antérieur est de 136 751.36€, soit un totale recette de 4 016 186.36 €

Section d'investissement :

Mr LOPES donne lecture de la liste des investissements proposés :

Art.	Fct.	Désignation	RAR 2009	Proposition Nouvelle	BP 2010
01		DEFICIT INVESTISSEMENT REPORTE	0	755 486,07	755 486,07
16	01	EMPRUNT ET DETTES ASSIMILEES	0	376 000,00	376 000,00
165	71	REMBST DEPOT CAUTION	0		0,00
2111	020	TERRAINS NUS	-	20 000,00	20 000,00
2031		FRAIS D'ETUDE			
	95	étude mouillage groupé	15 277,86		15 277,86
	811	étude schéma eaux pluviales	17 711,22	11 400,00	29 111,22
	822	étude aménagement voirie écoles		7 000,00	7 000,00
20415		SUBVENTION D'EQUIPEMENT VERSEE			
	814	éclairage public 2008	18 942,11		18 942,11
	814	rénovation éclairage public 2008	40 000,00		40 000,00
		chemin rural kergado			0,00
		remplacements foyers			0,00
	814	éclairage public et réseaux prog 2009	62 363,08		62 363,08
détail		parking aire de jeux kergall			
		place ste barbe			0,00
		rue du vieux moulin			0,00
		rue le bras			0,00
	814	rénovation éclairage public 2009	6 401,37		6 401,37
	814	Raccordement électrique logements CCAS		17 395,00	17 395,00
	814	Foyers 1R518-V464-S415		1 760,00	1 760,00
	314	Espace culturel éclairage public		94 400,00	94 400,00
205		LOGICIELS			
	020	sig cadastre	1 686,58		1 686,58
	020	logiciel droit des sols		4 300,00	4 300,00
2182		MATERIEL DE TRANSPORT			
	020	voiture type "Kangoo"	13 160,50	20,00	13 180,50
2183		MAT. BUREAU / MAT. INFORMATIQUE			
	020	meuble et informatique bureau compta -	3 207,59		3 207,59
	522	ordinateur PIJ	0	1 120	1 120,00
	321	écran bibliothèque	0	170	170,00
	211	école maternelle	0	500	500,00
	212	école primaire	0	1 350	1 350,00

2184		MOBILIER			
	211	école maternelle	500,00		500,00
	212	école primaire	500,00		500,00
	314	Espace Culturel		50 000,00	50 000,00
	321	bacs album BD		2 930,00	2 930,00
2188		AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	020	divers outillages	5 971,58	1 028,42	7 000,00
	020	couvertures des registres décès et mariage	4 800,00		4 800,00
	020	bacs réfrigérants		1000	1 000,00
	020	photocopieur ST		1200	1 200,00
	020	photocopieur Mairie		1637	1 637,00
	020	achat de stands		4200	4 200,00
	020	groupe électrogène		1 800,00	1 800,00
	026	colombarium	5 800,00		5 800,00
	026	urnes pour colombarium		3000	3 000,00
	324	pédale d'expression orgue	2 810,00		2 810,00
	411	Sports	2 023,53		2 023,53
	421	table ping-pong (sej)	1 400,00		1 400,00
	421	lave vaisselle		2000	2 000,00
	421	jeux		1200	1 200,00
	813	Piktou		11 000,00	11 000,00
	821	Décoration Noël		10000	10 000,00
	821	Signalétique Trégor Goelo	5 000,00		5 000,00
	821	panneaux signalisation et signalétique	4 637,39		4 637,39
	821	Poteaux de balisage		3 240,00	3 240,00
	91	sono pour marché		5 000,00	5 000,00
	95	emploi taxe de séjour 2009 mobilier urbain aménagement jeux St Efflam		15000	15 000,00
	95	Emploi taxe de séjour 2010 acquisition fleurissement (10000) et Divers		15000	15 000,00
2313		TRAVAUX BATIMENTS			
	020	chantiers communaux	20 878,93		20 878,93
	020	extracteur fumée ST	1 000,00		1 000,00
	251	Rest. Scolaire cloison pliante		5 600,00	5 600,00
	251	Rest. Scolaire Stores à Lamelles		2 750,00	2 750,00
	314	espace culturel	1 768 373,18	559 252,00	2 327 625,18
	324	lavoirs et fontaines	5 000,00		5 000,00
	324	peinture chapelle ste barbe	3 068,16		3 068,16
	411	aménagement local gymnase	2 000,00		2 000,00
	411	réhabilitation toilettes gymnase	1 000,00		1 000,00
	411	miroir G3 et barre de danse	3 700,00		3 700,00
	412	réfection salle omnisports Marcel HAMON	5000	25 000,00	30 000,00
	414	sas d'entrée boulodrome	813,71		813,71
	414	centre nautique frais pour séminaire	11 246,28		11 246,28
	421	carport (garage) clsh	7 500,00	600,00	8 100,00
	71	travaux intérieurs perception	6 848,94		6 848,94
2315		RESEAUX VOIRIE			
	020	travaux communaux	11622,11	10 000,00	21 622,11

	324	réfection pont sur le Yar	3 118,99		3 118,99
	421	Parcours santé CLSH	3 500,00		3 500,00
	821	Effacements réseaux Ste Barbe		790,00	790,00
	822	voirie 2009			0,00
		Champs de bataille	7 000,00		7 000,00
		Toul an Herry	6 000,00		6 000,00
		vc6 La Bastille	29 765,73		29 765,73
	822	voirie 2010		235 234,27	235 234,27
					0,00
		TOTAL	2 109 628,84	2 259 362,76	4 368 991,60

Art.	Fct.	Désignation	RAR 2009	Proposition Nouvelle	BP 2010
021		Virement de la section de fonctionnement		400 875,83	400 875,83
024		Produit cession Immobilisation			0,00
10222		FCTVA	0,00	56 369,00	56 369,00
10222		FCTVA Espace Culturel		240 700,00	240 700,00
1068		Résultat	0,00	526 157,00	526 157,00
1325		Subvention Groupement collectivités			
	822	voirie	14 600,00	0,00	14 600,00
	823	poteaux de balisage		1 620,00	1 620,00
1322		Subvention Région			
	314	Espace culturel	344 000,00	0,00	344 000,00
	324	pont sur le yar	1 090,00	0,00	1 090,00
	324	chapelle ste barbe	750,00	0,00	750,00
1323		Subvention Département			
	314	Espace culturel	225 304,75	0,00	225 304,75
	324	pont sur le yar	2 030,00	0,00	2 030,00
	324	chapelle ste barbe	750,00	0,00	750,00
	822	voirie	47 375,00	0,00	47 375,00
1328		Autres			
	324	Participation association St Sébastien	1 200,00		1 200,00
	811	étude schéma eaux pluviales	11 386,00		11 386,00
	822	voirie	7 953,88	12 046,12	20 000,00
1641		Emprunts (voirie, 07-09- sanitaires St Efflam)	1 218 453,73	291 607,76	1 510 061,49
1641		Emprunt Espace Culturel	500 000,00	318 572,00	818 572,00
165		Dépôts et cautionnement reçus	0,00		0,00
28		Amortissements des immobilisations	0,00	146 150,53	146 150,53
		TOTAL	2 374 893,36	1 994 098,24	4 368 991,60

Budget annexes assainissement

Mr LOPES dit que le budget primitif 2010 est proposé sans augmentation de la redevance et expose le projet par chapitre (section d'exploitation – dépenses).

Chapitre 011 : 22 000€ - chapitre 012 : 83 000€. Cette somme est reversée au budget

principal – chapitre 65 : autres charges : 1 000€ – chapitre 66 (charges financière) : 61 000€
- chapitre 67 : 2 200€ - chapitre 023 : virement à la section d'investissement : 72 473.87€.
Chapitre 042 (dotations aux amortissements) : 155 531.72€. Les dépenses d'exploitation s'élèvent à 524 225.59€.

Section d'exploitation (recettes) :

- Chapitre 70 (redevance – abonnement) : 405 000€
- Chapitre 77 (produits exceptionnels) : 500€
- Chapitre 042 (amortissement des subventions) : 101 385€

Les recettes d'investissements s'établissent à 524 252.59€

Section d'investissement – dépenses :

- Chapitre 16 (remboursement de l'emprunt) : 123 000€
- Chapitre 21 (matériel) : 7 000€
- Chapitre 23 (extensions réseau) : 395 347.10€
- Chapitre 040 (amortissement subventions) : 101 385€

Section d'investissement – recettes :

Chapitre 10 : Dotation – affectation résultat : 12 428€

Chapitre 16 : emprunt 386 298.51€

Chapitre 021 : virement section fonctionnement : 72 473.87€

Chapitre 040 : amortissement des immobilisations : 155 531.72€

La section d'investissement s'équilibre en dépense et en recettes pour un total de 896 748.36€ (y compris restes à réaliser et reports année antérieure).

Le maire rappelle le projet d'amélioration de la station d'épuration ; l'équipement sera prévu pour une capacité de 5 000€ habitants. Il faut prioritairement s'occuper de la gestion des boues avec implantation d'une centrifugeuse sur place. Un stockage des effluents en cas d'orage est envisagé pour limiter les perturbations sur la finalité du traitement. Un bassin de filtration est également à l'étude à titre de mesure compensatoire.

Budget annexe – Camping de Saint Efflam

Mr LOPES expose que la section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 162 344.55 €.

La section d'investissement comprend une prévision de 400 000€ en dépenses pour la réalisation d'un équipement aquatique.

Le Maire espère que la piscine permettra de dynamiser le Camping qui fonctionne depuis 1993.

La section d'investissement (436 672.25€ en dépenses) est financée par un emprunt de 400 000€, l'affectation de résultat (10 000€) et la dotation aux amortissements (11 752.18€).

Budget annexes Port de plaisance

La section de financement est équilibrée en dépenses et en recettes à hauteur de 16 500€.

La section d'investissement prévoit 24 127.32€ en dépenses et en recettes.

Mr LAMANDE fait le point sur l'étude « Mouillage groupés » : la réflexion est menée en relation avec Locquirec pour le site de TOUL AN HERY.

Les mouillages ne seraient plus autorisés côté Locquirec et dans l'anse de Sainte Barbe.

Pour le site BEG DOUAR, il convient de mettre à disposition des usagers des places de

parking.

Mr LAMANDE ajoute que le prolongement du parking actuel reste une hypothèse de travail avec les services de l'État.

Budget annexe – Centre nautique

Mr LOPES annonce une participation de 60 000€ du budget principal. La section de fonctionnement est équilibrée en dépenses et en recettes à hauteur de 265 299.96€ dont 156 500€ de salaires et charges.

Les recettes pour stages en locations sont prévues pour 175 587.66€.

Les dépenses d'investissement portent sur le renouvellement des bateaux et chars à voile pour un montant de 41 200€.

Budget annexe – lotissement Peulven.

La prévision budgétaire prend en compte la réalisation de la voirie définitive et des aménagements des espaces verts. Une somme de 305 761€ est disponible pour clore ce programme.

Impôts locaux – vote des Taux

Mr LOPES annonce une revalorisation des bases par l'État (1.20%) ; il s'agit d'une augmentation de la matière imposable.

L'examen de l'état n°1259 permet de comparer les taux moyens au niveau départemental et national pour chaque taxe ; le produit à taux constant s'élève à 1 347 510€.

Mr LOPES dit que ce produit est suffisant pour équilibrer le budget et propose de maintenir les Taux au niveau actuel.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité d'adopter les taux suivants :

Taxe d'habitation : 14.79

Taxe foncière (bâti) : 19.84

Taxe foncière (non bâti) : 51.51

Mr Le Maire se félicite de pouvoir maintenir les taux malgré le contexte économique difficile. La Collectivité poursuit les efforts sur le domaine culturel, en matière de réserves foncières et de gestion des algues vertes.

Le renouvellement des voiries est programmé sur plusieurs années.

L'essor de la commune est préservé avec un endettement maîtrisé. La réflexion portera en 2011 sur l'école maternelle.

Mr LAMANDE attire l'attention sur l'état de la voirie (gel – engins lourds) et souhaite l'annonce d'un plan pluriannuel de gestion des voies communales, cela permettrait une meilleure lisibilité pour nos concitoyens.

Mr DANIEL évoque les difficultés pour la maintenance de la voirie suite aux intempéries hivernales. Il faudra en 2011 consacrer une enveloppe conséquente à la voirie.

Le budget primitif 2010 (budget principal et budgets annexes) est adopté à l'unanimité.

Emprunt 2010 – réalisation

Le Maire présente à l'assemblée le résultat de la consultation d'organismes prêteurs (Crédit Agricole – Caisse d'Épargne – BCME) pour un montant de 1 000 000€.

L'assemblée décide de demander des précisions sur certaines offres et mandate le Maire pour la signature du contrat.

Subventions aux associations

Le Conseil Municipal décide l'attribution des subventions suivantes :

Secours catholique : 244€ - Comité de Jumelage Launceston : 762€ - amis de la résistance (ANACR) : 150€ - Comité des fêtes 2 790€ - Dans Treguer : 457€ - Fanfare Plestin : 150€ - Téléthon : 150€ - Pétanque Plestinaise (exceptionnelle) : 300€ - Plestin Circus (exceptionnelle) : 300€ - Pêcheurs plaisanciers : 152€.

Programme voirie 2010

Le Conseil municipal, sur proposition de la Commission voirie, adopte le programme suivant :

	TTC
VC 6 La Bastille - Du Penker à Ste Anne Longueur : 1 680 m - Largeur moyenne : 4,5 m	71 729,38 €
VC 39 Porjou Longueur : 150 m - Largeur moyenne : 3 m	4 156,18 €
Pen ar Wern Longueur : 230 m - Largeur moyenne : 3 m	5 698,12 €
VC 37 et VC 38 Perceval Prigent – De Croas Lesmaes à Kerloas Longueur : 1 280 m - Largeur moyenne : 3,4 m	39 048,83 €
VC 73 Kérinec - Longueur : 160 m - Largeur moyenne : 3,6 m VC 72 de Kerlaziou à Kergadiou Longueur : 850 m - Largeur moyenne : 3,3 m	30 147,07 €
VC 87 de la rue de Lestrezec à St Roch Longueur : 300 m - Largeur moyenne : 4,3 m	16 276,69 €
VC 13 Rocheland de la VC 15 à la RD 42 Longueur : 920 m - Largeur moyenne : 3,5 m	31 064,98 €
VC 52 de la VC 3 à Pen Ar c'hra VC 53 de la VC 52 à Kervourdon Longueur : 400 m - Largeur moyenne : 3,1 m	12 201,87 €
Kergal centre aéré Abords de la maison de l'enfance Surface : 550 m ²	8 517,70 €
	46 159,18€
	265 000,00 € TTC

Camping municipal – maîtrise d'œuvre Piscine :

Le Maire propose de lancer la consultation pour la maîtrise d'œuvre de la piscine du Camping selon la « procédure adaptée ».

Un cahier des charges a été préparé pour une enveloppe financière de 350 000€ HT (travaux + honoraires).

Le programme est le suivant :

Bassin principal de 200m² avec couverture et système de chauffage de l'eau.

Pataugeoire, pédiluve

Locaux techniques pour :

Traitement de l'eau – stockage des produits – équipements électriques

Rangement du matériel d'entretien

La clôture du site

Le Conseil Municipal donne son accord pour le lancement de la procédure de consultation de maîtrise d'œuvre (architecte)

Convention SNSM – Surveillance des plages

Le Conseil Municipal décide de reconduire le partenariat avec la SNSM pour la saison 2010 : mise à disposition d'un chef de poste, d'un adjoint au chef de poste et d'un sauveteur qualifié.

Une subvention pour aide à la formation sera versé à la SNSM (828€).

Questions diverses :

Espace culturel – création de poste

Le Conseil Municipal décide la création d'un poste de coordinateur culturel (grade animateur) pour la direction de l'espace culturel.

Les missions : élaboration et suivi de la politique culturelle municipale – gestion du service-programmation – gestion administrative et financière – organisation technique). Travail de réseau auprès des acteurs de la vie associative et culturelle locale...

Services techniques – Création d'un poste de technicien supérieur

L'assemblée décide d'engager le recrutement d'un technicien supérieur pour la direction des services techniques :

Profil demandé : Liste d'aptitude concours technicien supérieur ou contrôleur de travaux ; ou mutation

- Niveau bac + 2 souhaité
- Solides connaissances en V.R.D. – bâtiments gros œuvre et second œuvre
- Expérience dans la coordination d'équipes et aptitude au management
- Réglementation hygiène - sécurité et accessibilité dans les E.R.P.
- Connaissance en urbanisme et marchés publics
- Bon relationnel – réactivité et discrétion
- Sens du service public

Descriptif de l'emploi : Responsable du service technique de la commune (15 agents).

Missions :

- Direction – animation du service technique
- Piloter les projets techniques de la Commune (régie ou par prestataire)
- Suivi des contrats liés à l'activité du service technique (contrôles bâtiments – engins de T.P. – jeux extérieurs ... - ERDF – France Télécom...)

- Proposition de budget pour le service technique (entretien du patrimoine – équipement du service)
- Gestion administrative du service technique (autorisation de voirie – D.I.C.T. – communication envers les usagers)

Service enfance jeunesse – séjour à PARIS- Participation des familles :

La participation demandée aux familles est fixée à 130€ par jeune.

Emplois saisonniers – création de postes :

Le Conseil Municipal décide l'ouverture des postes saisonniers précisés ci-dessous :

SERVICE ENFANCE ET JEUNESSE

Poste	Nombre	Période	Rémunération
Directeur des séjours	1	Juillet	120% SMIC
Directeur Grand camp	1	Août (du 16 au 27)	120% SMIC
BAFA +SB	1	Juillet	110% SMIC
	1	Août	
BAFA	5	Juillet	SMIC horaire
	5	Août	
Ménage	1	Juillet	SMIC horaire
	1	Août	

CAP ARMOR

Poste	Nombre	Période	Rémunération
Directeur	1	Juillet	120% du SMIC
	1	Août	
Animateurs	2	Juillet	110% du SMIC
	2	Août	
Accueil	1	Juillet	110% du SMIC
	1	Août	

SURVEILLANT DES PLAGES

Poste	Nombre	Période	Rémunération
Sauveteurs SNSM	3	Juillet	Indice des opérateurs des A.P.S : Chef de poste indice majoré : 362 Adjoint chef de poste indice majoré : 308 Sauveteur qualifié indice majoré : 300
	3	Août	
Roche d'Argent	1	Juillet	SMIC horaire
	1	Août	

CENTRE NAUTIQUE

Poste	Nombre	Période	Rémunération
Moniteurs Voile	5	Juillet	SMIC horaire
	5	Août	
Moniteurs Char à Voile	3	Juillet	SMIC horaire
	3	Août	
Moniteur chef Kayak	1	Juillet	130% SMIC horaire
	1	Août	
Moniteurs Kayak	1	Juillet	SMIC horaire
	1	Août	
Secrétaire	1	Juillet	SMIC horaire
	1	Août	
Poste Atelier	1/2	Juillet	SMIC horaire
	1/2	Août	

CAMPING

Poste	Nombre	Période	Rémunération
Accueil	2	Juillet	110% SMIC horaire
	2	Août	
Barman	1	Juillet	SMIC horaire
	1	Août	
Sanitaire	2	Juillet	SMIC horaire
	2	Août	
Gardien	1	Juillet	SMIC horaire
	1	Août	
Remplaçant	1	Juillet	SMIC horaire
	1	Août	
Animateur	1	Juillet	SMIC horaire
	1	Août	

SERVICES TECHNIQUES ET DIVERS

Poste	Nombre	Période	Rémunération
Bourg – Balayage- Nettoyage WC	1	Juillet	SMIC horaire
	1	Août	
Plage - WC - Salle de sport	1	Juillet	SMIC horaire
	1	Août	
Espaces Verts	1	Juillet	SMIC horaire
	1	Août	
Plage – Centre Nautique	1	Juillet	SMIC horaire
	1	Août	
Divers Transports- Manifestations sportives	1	Juillet	SMIC horaire
	1	Août	

Ménage Mairie +Ti An Oll + Bibliothèque	1	Juillet	SMIC horaire
	1	Août	
Poste polyvalent	1	Juillet	SMIC horaire
	1	Août	

TI AN OLL

Poste	Nombre	Période	Rémunération
Accueil Exposition Circuit des chapelles	3	mi-juillet à mi-août (du 9/7/10 au 15/08/10)	SMIC horaire

Convention ERDF - enfouissement des lignes

Le Conseil Municipal donne son accord pour la mise à disposition d'une portion du domaine public communal à Menehars. Il s'agit de l'implantation d'un transformateur sur une surface de 9m².

Convention SATTOM - suivi de la décharge

Le Conseil Municipal autorise à signer la convention proposé par le SATTOM pour le suivi de l'ancienne décharge contrôlée de Goasorguen, le coût annuel est fixé à 657.80€ TTC.

Contrat Neopost

Le Conseil Municipal donne son accord au renouvellement du Contrat NEOPOST. Il s'agit d'une proposition « abonnement location entretien ». Le forfait annuel est de 564.71€ HT.

Camping municipal - vente de crêpes - demande de Mme DENMAT

Le Conseil Municipal examine la demande de Mme DENMAT qui souhaite vendre des crêpes au camping les jeudis soir à compter du 1er avril. L'assemblée suggère de prendre connaissance des éventuelles autres demandes avant de se prononcer.

Convention télétransmission des actes en Préfecture

L'assemblée donne son accord à l'avenant proposé par MEGALIS. L'opérateur sera IXBus.

Séance levée à 20h52

Le Maire

